

Aménager les cages des poules pondeuses : quels effets sur leur santé, leurs performances et leur bien-être ?

En 2012, toutes les cages de poules pondeuses devront être « aménagées » tel que prévu par la directive 1999/74/CE transposée par l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2002 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses. Les cages doivent notamment disposer de plus d'espace par poule (750 cm²). De plus, une litière dans une aire consacrée au grattage et picotage (AGP) doit être fournie, ainsi qu'un nid et des perchoirs.

Les modalités d'aménagement les plus à même de permettre aux poules d'exprimer leurs comportements naturels tels que le perchage, la ponte dans un nid et les picotages et grattages, sont une question primordiale.

Depuis 2007 à l'Afssa, des cages aménagées sont évaluées en termes de bien-être, de santé et de performances zootechniques des animaux. Une première bande d'environ 4500 poules a été suivie (de 1 jour à 72 semaines d'âge), où les animaux étaient répartis dans des cages de 20, 40 ou 60 poules (même espace par poule), avec ou sans apport de substrat (aliment) distribué automatiquement sur un tapis constituant l'AGP.

Une seconde bande est en cours de suivi, uniquement en cages de 60 poules, où les traitements diffèrent de par les types de revêtements dans les nids et les AGP, avec ou sans apport de substrat (son). Lors de ces deux expérimentations, l'impact du système d'élevage est étudié sur de nombreux paramètres: occupation de la cage, perchage, picotage, grattage, bains de poussières, tests de réactivité émotionnelle, de motivation, état corporel (emplumement, résistance osseuse, poids vif), viabilité, taux de ponte, localisation de la ponte dans la cage, qualité des œufs, consommation d'aliment, contamination microbiologique de la coquille, propreté des cages. Ci-dessous sont décrits quelques-uns des résultats obtenus.

Les trois tailles de groupe testées en première bande sont comparables pour l'ensemble des mesures effectuées, excepté pour le perchage (favorisé avec l'augmentation de la taille de groupe) et la localisation de la ponte: le pourcentage d'œufs pondus en dehors du nid est plus important dans les petits groupes (20 poules: 8,1 % vs. 3,9 et 4,5 % en cages de 40 et 60 poules resp., $p < 0,01$). L'augmentation du nombre de poules dans la cage (avec la même densité) n'a pas posé de problème de picage et de mortalité due au cannibalisme, dans nos conditions expérimentales, le bec des poules étant par ailleurs épointé.

Selon nos premiers résultats, l'apport de substrat dans la cage n'a pas d'effet sur les performances de ponte, sur la qualité des œufs, ni sur la consommation d'aliment. Par contre, il y a une forte augmentation du nombre de poules observées en train de picoter ou gratter (avec l'aliment, à confirmer avec le son), et une légère augmentation des poules prenant des bains de poussières en AGP. Cependant, la fourniture d'un tapis en AGP, couplée à une luminosité adéquate, semblent à eux seuls attirer les poules à faire des bains de poussière.

En cages aménagées, les performances zootechniques sont comparables à celles obtenues en cages conventionnelles. Les animaux ont un bon état sanitaire, grâce au perchage, avec une meilleure résistance des tibias que les poules en cages conventionnelles. La présence d'un nid et d'une aire de grattage améliore le bien-être des poules pondeuses en cages en leur permettant de satisfaire leurs besoins comportementaux. Les résultats de la deuxième bande nous donneront davantage d'éléments sur d'autres revêtements testés, et l'apport d'autres types de litières en aire de grattage et de picotage.

Maryse Guinebretière

Afssa, Laboratoire d'études et de recherches avicoles, porcines et piscicoles, Ploufragan - Brest



Cage aménagée de 60 poules pondeuses, à gauche l'aire de grattage et de picotage ; à droite le nid. Des perchoirs courent sur toute la surface entre ces deux aires.



Poules picotant en AGP



Poule perchée en cage aménagée